

# OBSEQUES DE CATHERINE LAVAUX

11 septembre 2024

Chère Sophie, chère Anne, chère Valérie, chère Stéphanie, votre maman Catherine Lavaux nous donne aujourd'hui l'occasion de nous rassembler autour de vous et de vos enfants pour partager votre chagrin, pour vous dire que votre deuil est aussi notre deuil.

Un certain nombre de membres de la section Réunion de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (la SMLH) sont ici présents dont notamment Monseigneur Gilbert Aubry ainsi que le président de cette section SMLH, le colonel Ary Langenier.

C'est en leur nom, à tous, que je voudrais vous rendre hommage, chère Catherine, vous qui nous avez rejoints à la Société des Membres de la Légion d'Honneur depuis plus de vingt ans, dès votre admission dans la **Légion d'Honneur**. C'est par un décret du 30 décembre 2002 que le Président de la République vous a nommée chevalier de cet Ordre.

Dès son origine en 1802 son fondateur, le Premier Consul Bonaparte, voulait que la LH soit un creuset où fusionnent toutes catégories sociales, pour constituer « *un Ordre qui soit le signe de la vertu, de l'honneur, de l'héroïsme, une distinction qui serve à récompenser à la fois la bravoure militaire et le mérite civil.* » Rappelons que la LH est « *la plus élevée des distinctions nationales. Elle est la récompense de mérites éminents acquis au service de la nation soit à titre civil, soit sous les armes* ». (Art.1 code de la LH. D. 28.11.1962).

Considérant que « *notre décoration n'est pas une fin, une simple consécration, mais une ardente obligation à continuer d'agir* », notre association, la Société des Membres de la Légion d'Honneur s'efforce de mettre la **Légion d'Honneur au cœur de la Nation**, en mobilisant ses membres pour contribuer à faire avancer la société, surtout notre jeunesse, dans la voie des valeurs fondamentales d'honneur, de civisme, de solidarité. C'est bien dans cet esprit, Catherine, que s'inscrit votre parcours, avec votre engagement dans les activités et les objectifs du Comité Ouest de cette Section Réunion de la SMLH. Ainsi, dans le cadre du « *Prix Légion d'Honneur des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles* », organisé par la présidente Christiane André de ce Comité Ouest de la SMLH, le don que vous avez fait a permis de récompenser l'un des lauréats ; ce fut le « *Prix Spécial Catherine Lavaux* » remis par vous-même le 22 juin 2022, en présence notamment de Madame la Rectrice d'Académie, Madame Chantal Manès-Bonnisseau.

Dès votre arrivée à La Réunion en 1962, vous tombez sous le charme de cette île. Vous en parcourez les sentiers, du battant des lames au sommet des montagnes, à la rencontre du pays et de ses habitants. Cela va d'abord nourrir une émission radio hebdomadaire de soixante minutes, « *A la découverte de La Réunion* », que vous produisez pendant trois ans de 1968 à 1972. Puis suivra en 1973 votre fameux livre « ***Du Battant des Lames au Sommet des Montagnes*** », édité près d'une dizaine de fois.

Pour mieux connaître La Réunion et ses créoles, il faut absolument lire ce livre, devenu un classique célèbre, recherché et apprécié...

Vous signez d'autres livres :

Avec votre fille Sophie, en 1987 « *Ariste et Mimose. L'île de la Réunion racontée aux enfants* ».

Avec Anne-Sophie Bourhis-Pozzoli, en 2002, le guide « *La Réunion* », pour découvrir l'île d'une autre façon, avec sa flore et sa faune, y compris marine.

Vous apporterez aussi votre collaboration à divers autres ouvrages.

Votre intégration à la vie active de La Réunion est rapide.

Dès 1969 vous voilà élue au conseil municipal de Sainte Suzanne, où vous siégez jusqu'en 1977.

Jusqu'en 1974 vous présidez la SREPEN créée en 1971.

En 1981 vous êtes élue à l'association « Académie de l'Île de La Réunion ».

De 1973 à 1979, vous présidez le Centre Réunionnais d'Action Culturelle, le CRAC.

À la mort en 1977 de Jacques Lavaux votre mari, que vous rejoindrez tout à l'heure au cimetière de Sainte Suzanne, vous lui succédez à la tête de plusieurs entreprises : la Société Industrielle et Routière (SIR), la Société Réunionnaise de Tuyau Béton (SORETUB), la Société d'Etude et de Terrassement (SET).

Enfin, en famille, vous fondez en 1983 la société d'éditions « Cormorans ».

Entre temps, en 1981, vous vous êtes remariée avec Jean-Michel Bloch-Lainé qui décèdera en 2017.

Si, dans les premières éditions de « *Du Battant des Lames au Sommet des Montagnes* », une dizaine d'années après votre arrivée ici, vous vous présentez encore comme une « *zoreille* » qui découvre La Réunion, quelques éditions plus tard on vous surprend à remercier ceux qui vous qualifient de « *zoreille marron* », c'est-à-dire qui considèrent que, tellement intégrée à la société créole, vous n'êtes plus vraiment « *zoreille* ». Et vous avez raison, Catherine, de vous réjouir de cela car tous les ancêtres des réunionnais, sans exception aucune, ne sont-ils pas venus d'outre-Bourbon ?

Et puis, quand je vois Catherine escalader cette île du battant des lames au sommet des montagnes, à la découverte de nos pitons, cirques et remparts, je perçois comme une démarche de bas en haut qui, des pieds à la tête, passe par le cœur pour faire mieux comprendre, pour faire aimer notre île, son peuple, ses paysages, et son histoire, son histoire riche de cette diversité des origines et des cultures, diversité qui s'épanouit dans l'harmonie de notre vivre ensemble créole.

Voilà ! ... voilà Madame Catherine Lavaux ! De toute évidence, pour elle, « *Il est bon de suivre sa pente, pourvu que ce soit en montant* », comme l'écrivait André Gide.

Avec ce qu'elle était, avec ce qu'elle a fait elle s'est élevée bien plus haut que les crêtes qui dominent notre île.

Nous ne sommes pas près d'oublier cette familière des hautes cimes, ... des hautes cimes du cœur et de l'esprit, de l'âme.

Ses filles, ses petits enfants peuvent être fiers de leur maman, de leur grand-mère.

Une belle figure, parée des valeurs que porte la Légion d'Honneur.

Une grande dame, dont le nom est désormais gravé au cœur des réunionnais, au cœur de nos pitons cirques et remparts, au cœur de cette île de La Réunion qu'elle-même portait si fort dans son cœur.

Collaborateurs, compagnons associatifs, amis, parents, nous garderons la marque du privilège de votre compagnie, chère Catherine,

... *avec le terrible regret d'en être désormais privé.*

... *Le souvenir en sera notre consolation.*

Église de Rivière des Pluies  
11 septembre 2024  
Yvon LUCAS